

Relevé de conclusions de la balade urbaine quartier Loire Bionne

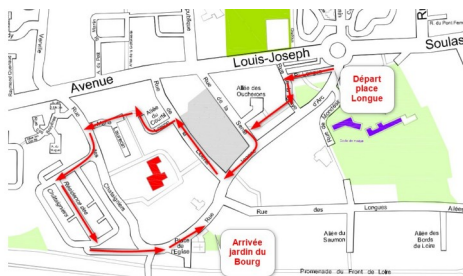
Date:

Samedi 7 octobre 2023 à 10H00

Parcours:

Départ : Place Longue

Arrivée : Jardin du Bourg.



Présents :

Madame Vanessa SLIMANI, Maire et Conseillère départementale
Monsieur Franck FRADIN, adjoint aux quartiers délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti.

Madame Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Romain MERCIER, élu référent du quartier.

Madame Delphine TARAGON, service proximité quartiers.

Des membres du comité de quartier

Des habitants du quartier.

N° demande	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de réponse
		<p>Franck Fradin présente et remercie les participants présents pour cette balade.</p> <p>Il excuse messieurs Christophe Sizaret, élu référent du quartier, Jean-Claude Marinault, conseiller municipal délégué aux Quartiers et aux travaux ainsi que Nicolas Josic responsable du service Proximité Quartiers.</p>	
	<p>RD 960 : requalification</p>	<p>Franck Fradin rappelle que la Ville a formulé une demande de requalification de cette voie auprès d'Orléans Métropole. Une étude sur l'intégralité de cet axe a été retenue. Le cahier des charges est en cours de relecture et sera prochainement publié.</p> <p>La requalification prévoit l'intégration d'une piste cyclable en site propre, des stationnements. La largeur de la voie permettra la plantation d'arbres dans des fosses de dimensions adaptées à</p>	

		<p>l'épanouissement des sujets.</p> <p>Le passage des convois exceptionnels est aussi pris en compte. Les réseaux seront également enfouis. L'étude se déroulera en 2024, une concertation aura lieu avec les habitants et les comités de quartiers concernés. Une première tranche sera qualifiée en 2025, entre la rue R Cassin et la rue de la Gare. Ces travaux permettront un apaisement de la vitesse sur cet axe.</p>	
	carrefour rue Jeanne d'Arc - rue de Mondésir	<p>Des habitants signalent que ce carrefour n'est pas très lisible : position des véhicules, traversées piétonne, terre plein, signalisation verticale...</p>	<p>F Fradin indique que la Ville demandera qu'une étude soit menée par le pôle territorial Nord Est pour améliorer le fonctionnement de ce carrefour.</p>
	Maison des Longues Allées : nouveau médecin salarié	<p>R Mercier informe de l'ouverture, le 16 octobre prochain, d'un Centre Régional de Santé au sein de la Maison des Longues Allées. Un médecin, salariée du GIP Pro Santé, s'y installera. Ce centre pourrait à terme accueillir deux autres médecins. Il est indépendant du cabinet médical existant.</p> <p>Il complète en précisant que la Ville ne peut imposer des patients à ce praticien. La Ville s'est chargée de transmettre les courriers des personnes à la recherche d'un médecin traitant.</p> <p>Un numéro de téléphone sera disponible à compter du 13 octobre. Elle exercera à compter du 18 ou 19 octobre. Elle souhaite également équilibrer sa patientèle (âge, pathologies...)</p> <p>Pour permettre cette installation, la Ville a aménagé les locaux du rez-de-chaussée de la Maison des Longues Allées. Le salaire du secrétariat médical est également porté financièrement par la commune (au total 150 000 € pour 2023).</p> <p>R Mercier fait part de l'arrivée d'une infirmière en "pratique avancée" qui a été facilitée par un</p>	

		allègement de son loyer durant les 6 premiers mois de son exercice. Elle travaille en lien avec les médecins de la Maison de santé.	
	Aire de jeux	L'aire de jeux réalisée à proximité de la résidence Mondésir, inaugurée fin 2019, est très utilisée. Elle a fait l'objet d'un travail de concertation avec les habitants du secteur. Le City-stade a été installé, quant à lui, dans l'extension du parc des Longues Allées.	
	Place Longue résidence Mondésir	La place, située au cœur de la résidence, a été résidentialisée par le bailleur LogemLoiret. Les accès sont maintenant limités et les espaces végétalisés.	
	Résidence Mondésir : gestion des dépôts sauvages à proximité des containers de la résidence.	<p>Le service Proximité Quartiers a récemment rencontré des représentants de LogemLoiret afin de travailler sur cette problématique. Le bailleur travaille au changement de prestataire pour l'enlèvement des dépôts sauvages. Actuellement, les bacs sont sortis des deux côtés de la résidence et ne sont pas forcément rentrés ou sortis aux moments opportuns.</p> <p>La matérialisation d'une aire de regroupement des containers des immeubles, au niveau de la contre-allée, sera étudiée par le bailleur en lien avec Orléans Métropole. Le bailleur travaillera également sur les entrées et sorties des containers.</p> <p>Madame le Maire indique qu'un travail est également mené avec LogemLoiret, en direction des commerçants de la contre-allée, afin qu'ils stockent leurs containers dans leurs locaux et pas sur l'espace public.</p> <p>Un habitant déplore la même situation au niveau de la rue Diderot, à proximité des containers provisoires. Elle souhaite savoir qui ramasse les déchets.</p> <p>F Fradin indique que ce sont les agents municipaux qui retirent les dépôts. Il indique qu'un test a été réalisé à certains endroits de la ville dans le cadre d'un marché passé entre</p>	

		Orléans Métropole et une entreprise pour le ramassage de ces dépôts. La Ville souhaite que ce marché perdure.	
	Rue de la Braye : dépôts sauvages	<p>Un dépôt sauvage est constaté, avec notamment la présence de mobilier., Saint-Jean de Braye compte pourtant une déchetterie.</p> <p>Un participant trouve regrettable l'arrêt du ramassage des "monstres", ce qui éviterait peut être ce type de dépôt.</p> <p>Madame le Maire précise qu'il a été remplacé par un système d'enlèvement à la demande, payant, sur inscription par Internet et limité à deux fois par an. Ce mode de fonctionnement n'est pas incitatif.</p> <p>B Jallet précise également qu'il existe une Ressourcerie à Saint-Jean de Braye, avec laquelle un travail pourrait être mené car certains meubles ou objets pourraient être réutilisés.</p>	
	Rue de la Sente	Une place pour personnes à "mobilité réduite" a été matérialisée à la demande de riverains.	
	Allée des Oucherons	F Fradin indique qu'un massif a été réalisé à l'entrée de cette allée. Trois amélanchiers ont été plantés ainsi que des plantes vivaces.	
	Cimetière du bourg	<p>Madame le Maire indique qu'une étude est en cours sur les deux cimetières de la ville. Pour le cimetière du bourg, une extension est prévue dans le carré "C" pour y installer un columbarium. Un travail de végétalisation a été réalisé : semis de gazon et plantation de vivaces. Des semis ont également été réalisés en pied de mur.</p> <p>Concernant le cimetière de Frédeville, sa superficie sera multipliée par deux. Cette extension sera réalisée par tranche.</p> <p>Le groupe de travail créé à cet effet se réunira le 18 octobre.</p>	

Panneaux directionnels angle rue Jeanne d'Arc - rue de la Liberté	Le panneau situé en haut du mat est sale. Pourrait-il être nettoyé ?	La demande est pris en compte pour intervention.
Rue de la Liberté	Le panneau d'affichage libre est très dégradé, pourrait-il être retiré ?	La demande est prise en compte par les services.
Rue de la Liberté entrée école maternelle du Courtil Loison : totem crayons " attention traversée d'écoliers !"	Madame le Maire précise que ce totem a délibérément été choisi coloré pour être bien visible. Il est installé à proximité de chaque école de la ville.	
Rue de la Liberté	Le panneau indiquant l'arrêt du bus de ramassage des enfants pour le Centre de loisirs n'a plus d'utilité et pourra être retiré.	La demande est prise en compte par les services.
Rue de la Liberté et parking du Courtil Loison	F Fradin précise que le remplacement des candélabres pour ces rues a été formulé à Orléans Métropole.	
École Courtil Loison	Les containers utilisés par le service de la restauration scolaire sont laissés à l'extérieur du bâtiment, alors qu'ils devraient être rentrés.	La demande sera formulée au service concerné.
Parc du Courtil Loison	Une table de pique-nique est à réparer, la lame centrale est absente.	La demande sera formulée au service concerné.
Passage reliant l'école à l'allée Marie Laurecin	Un habitant signale qu'une bordure de marche de l'escalier est manquante. Elle est à remplacer.	La demande est prise en compte pour réparation.
Rue du Courtil Loison	Le marquage interdisant le stationnement est à repeindre, un nettoyage serait également bienvenue	Les demandes sont prises en compte.
Résidence Logemloiret : local stockage des containers et dépôts sauvages	Des riverains signalent des dépôts à proximité du local poubelle de la résidence. Par ailleurs un résident signale que la fonctionnalité du local incite aux dépôts anarchiques pour les résidents (passe sacs trop étroits). Madame le Maire indique que la fonctionnalité du local de stockage des containers sera revue avec le bailleur.	

	Venelle reliant la voie sans issue à l'allée Marie Laurencin	Cette venelle qui relie cette voie sans issue et l'allée Marie Laurencin demande à être nettoyée. La végétation a son entrée sert de lieu de trafic.	Madame le Maire indique qu'il faut au préalable s'assurer de l'appartenance de l'entièreté cette dernière avant toute intervention des services.
	Angle rue des Châtaigniers - résidence des Châtaigniers	Un membre du comité souhaite savoir à qui appartient cet angle de rue actuellement	
	Eclairage public extinction la nuit	Madame le Maire précise que l'extinction de l'éclairage la nuit n'a pas fait augmenter les faits délictueux la nuit. Il faut savoir que la majorité des cambriolages se déroulent en journée. Une riveraine de la résidence des Châtaigniers, qui a maintenu son éclairage nocturne, observe du trafic sous des candélabres allumés.	
	Bords du canal	Des habitants souhaiteraient que les trois bancs installés sur le chemin pavé soient déplacés sur l'espace vert	Madame le Maire est favorable à ce déplacement. il faudra prévoir leur installation sur une dalle béton.
	Canal : jussie	La jussie, plante invasive, gagne du terrain dans le canal. Il est noté sa présence à cet endroit.	
	Parking public des Châtaigniers	Madame le Maire précise que les aménagements provisoires installés doivent maintenant être pérennisés. Les services travaillent sur un projet d'aménagement des différents espaces avec des plantations. La Ville reviendra vers le comité de quartier. F Fradin indique l'installation à venir d'une station de réparation pour les vélos. La question de la conservation des murets sera posée. Cet endroit est une entrée de ville pour la "Loire à vélo " et il doit être traité	

		qualitativement.	
	Parking public des Châtaigniers	Un potelet limitant l'accès au parking la nuit a été volontairement scié.	Le potelet sera remplacé
	Parking public des Châtaigniers	Il est constaté que la fontaine à eau n'est pas connectée à un réseau d'évacuation.	
	Jardin du Bourg	Madame le Maire précise qu'un travail est mené sur la question de la sécurisation et la fermeture des parcs publics la nuit en raison d'intrusions.	
	Portes ouvertes des serres au Centre technique municipal	F Fradin rappelle la journée "portes ouvertes" au CTM, 128 avenue Denis Papin, le samedi 4 novembre de 10h à 16h.	
	Exposition des chrysanthèmes	L'exposition se déroulera du 10 au 12 novembre, de 10h à 18h, à la salle des Fêtes.	